

Pacte de responsabilité : une fausse négociation

Au sortir de la première réunion de négociation sur le « Pacte de responsabilité », qui a eu lieu ce vendredi 28 février 2014, au Siège du Medef, à Paris, la CGT constate, sans surprise, qu'aucun chiffre n'a été avancé par les organisations patronales sur l'utilisation qu'elles s'engagent à faire des milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales offertes par le Président de la République.

La délégation de la CGT, relève que ce premier rendez-vous n'a pas été une négociation, mais la simple présentation d'un cahier de doléances du Medef et des organisations patronales qui réclament un moratoire sur l'ensemble des lois qui « stressent les entreprises », selon M. Gattaz.

En contrepartie d'exonérations de charges et de mesures fiscales dérogatoires éventuelles, le patronat propose de simples « boîtes à outils », de type « concertations dans certaines branches professionnelles », sans aucun engagement de résultats pour évaluer ses capacités à créer des emplois.

Lors de cette réunion, la CGT a, pour sa part, mis sur la table une série de propositions, parmi lesquelles la remise à plat de l'ensemble des aides publiques aux entreprises, ainsi que la mise en place d'un comité d'évaluation et le droit aux Comités d'Entreprise de suspendre ces aides si elles se trouvent injustifiées.

Elle a rappelé son exigence d'une loi favorisant l'investissement productif plutôt que la distribution de dividendes aux actionnaires, et demandé la suppression des aides fiscales et sociales aux entreprises et aux branches qui utilisent massivement l'emploi précaire, ne respectent pas l'égalité salariale et professionnelle et/ou pratiquent des salaires sous le Smic.

Elle a insisté sur la nécessité d'augmenter les moyens financiers accordés à la Banque Publique d'Investissement afin d'investir dans la recherche, la production, l'emploi et la formation, notamment en direction des PME et des territoires ; et a insisté l'urgence de mettre en place, au niveau européen, le plan d'investissement proposé par la Confédération Européenne des Syndicats (CES) afin d'ouvrir « une nouvelle voie pour l'Europe » pour sortir de la crise.

La CGT déplore que le Medef semble n'attendre de ces rencontres que les modalités des exonérations des 35 à 50 milliards d'euros que lui offre le Président Hollande, révélant, s'il en était encore besoin, son manque de proximité avec les préoccupations du pays et son incapacité à relever le défi de l'emploi.

Cette première rencontre ne fait que confirmer la nécessité de ne pas laisser le Medef gérer les affaires du pays et d'agir pour imposer le progrès social, en se mobilisant, partout en France, le 18 mars prochain, et à l'occasion de la journée d'action européenne, le 4 avril.

Pamiers, vendredi 28 février 2014